



AGENCE FRANÇAISE  
DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
DES ALIMENTS

DIRECTION GENERALE

Afssa – dossier n° 2008-0213 - ROUNDUP TDI PLUS  
dossier lié n° 2008-0211

Maisons-Alfort, le 3 août 2009

## AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments  
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché  
de la préparation phytopharmaceutique  
ROUNDUP TDI PLUS, identique à ROUNDUP FLASH PLUS**

---

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par MONSANTO FRANCE, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation ROUNDUP TDI PLUS.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence ROUNDUP FLASH PLUS, qui fait l'objet de la demande en cours n°2008-0211 d'autorisation de mise sur le marché ;

Considérant l'avis de l'Afssa n° 2008-0211 du 15 juillet 2009 relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation ROUNDUP FLASH PLUS ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour ROUNDUP TDI PLUS, est bien strictement identique à celle déclarée pour ROUNDUP FLASH PLUS;

**L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation ROUNDUP TDI PLUS, présentée par MONSANTO FRANCE, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit ROUNDUP FLASH PLUS.**

La Directrice générale adjointe

**Valérie BADUEL**